



LES SEIGNEURS DE LA MAISON DE LA PASTORALE

LA JOURNÉE

LA GUERRE. — La grande bataille dont on parle depuis plusieurs jours n'est pas encore livrée. Il y a même des nouvelles qu'on lira avec intérêt. Le « Times » se plaint qu'il est impossible d'obtenir à Tokio aucun renseignement dignes de foi sur la guerre.
ETRANGER. — Les Chambres d'Italie, ayant achevé le vote de tous les budgets, ont annoncé qu'elles se mettront en vacances samedi prochain.
Le roi d'Angleterre a visité hier la ville de Hambourg. Il a été vivement acclamé. Il avait accepté le déjeuner que lui offrit le Sénat à l'Hôtel de Ville.
A la Chambre des députés d'Espagne, M. Maura, ayant été vivement critiqué par un député républicain, M. Soriano, au sujet de l'impôt sur les alcools, le président de la Chambre a levé la séance en annonçant que la Chambre allait s'ajourner en séance secrète. Dans cette séance, il a été décidé de demander à un député républicain de retirer les paroles blessantes qu'il a adressées au ministre. On espère qu'il le fera.
La situation du Cabinet anglais devient de plus en plus difficile. M. Balfour est tout à fait à la merci de M. Chamberlain. Et si une défaite ministérielle survenait tout à coup, il ne faudrait pas en être surpris.

L'EVOLUTION DE L'APOSTOLAT

Le Sénat va achever l'œuvre de ruine, et c'est par milliers que vont se compter les victimes religieuses de l'hécatombe pour laquelle dix ans sont fixés, mais qui, en réalité, se consommera en très grande partie dès les vacances prochaines. Chassés de l'enseignement, que vont faire les expulsés?
Les religieux frappés cette année, qui voudront rester dans leur vocation, se répartiront, comme tous ceux qui furent depuis 1901, en deux catégories :
Les uns, mettant au premier plan leur vie religieuse, franchiront la frontière et iront renforcer leurs établissements étrangers ou en fonder de nouveaux. Dieu se sert du mal pour opérer le bien. La Révolution française, en semant par le monde des milliers d'apôtres, contribua au développement de l'Eglise. Que Dieu aide les « défrisés » à répandre leurs travaux ! Malheur à nous, si par un égoïsme mal compris nous condamnions une résolution très légitime !
Les autres, voulant avant tout sauver les œuvres et se dévouer dans leur patrie, demeureront et, sous des formes diverses, feront de l'apostolat. Qu'ils soient mille fois bénis de rester parmi nous !
Mais il est évident que leur zèle ne pourra pas s'exercer selon les formes anciennes, et, à ce sujet, une controverse s'est soulevée dans des organes spéciaux (1), qu'il nous paraît utile de porter directement devant le grand public.
On a dit que les religieux avaient leur « but précis, leur formation traditionnelle, leurs usages, leur monastère », choses intangibles et sacrées » et qu'ils ne pouvaient par suite se plier à un apostolat nouveau. Cette objection nous paraît tomber à faux.
Il est de l'essence même de l'apostolat en effet de se plier aux nécessités de toute époque.
Parcourons l'histoire.
Eux nous montre saint Paul allant d'abord de synagogue en synagogue, puis stationnant sur l'Agora d'Athènes, parlant à l'Aréopage, prêchant à Rome dans une prison, comme aujourd'hui on voit des apôtres s'adresser directement en Amérique à des auditeurs protestants, ou aborder en France des tribunes socialistes.
Elle nous fait suivre les prédicateurs perlant habituellement dans les chaires chrétiennes, mais au besoin allant une clochette à la main parler à la foule sur les places publiques, pénétrant à la suite des porteurs japonais dans les palais des princes nippons avec saint François Xavier ou encore avec saint François d'Assise, s'avancant jusqu'au près des sultans.
Au moyen âge par les grands in-folio, dans les temps modernes par les revues, les livres, les magazines, les journaux, la prédication écrite n'a refusé aucun moyen de transmettre sa pensée.
Les universités, les collèges, les écoles, les hôpitaux, les entreprises pour la conversion des noirs ou le rachat des captifs indiquent bien enfin que l'apostolat n'est rebelle à aucune évolution.
Cette variété, cette souplesse, est le principe même de l'esprit apostolique.
Mais les Ordres religieux, dit-on, ne peuvent pas se plier aux modernes évolutions. Chose étrange, d'autres en disent tout le contraire. Ils déclarent qu'ils ne se plient pas à aucune évolution.
(1) Citons en particulier le « Démocrate chrétien », dans ses articles sur le « Ministère de congrégation ». Rappelons d'autre part les lettres de Mgr Touchet et de Mgr Delamare aux religieux.

ROMA

Le Pape est descendu, hier soir, à 8 heures, dans la basilique de Saint-Pierre, pour prier sur la tombe de l'apôtre saint Pierre, dont la fête est célébrée aujourd'hui.
L'accès de la basilique était interdit au public.
Le cardinal de la Roche-Aymon, évêque de Toulon, a été nommé à la présidence de la commission d'organisation de l'Exposition de 1907.
Le cardinal de la Roche-Aymon, évêque de Toulon, a été nommé à la présidence de la commission d'organisation de l'Exposition de 1907.
Le cardinal de la Roche-Aymon, évêque de Toulon, a été nommé à la présidence de la commission d'organisation de l'Exposition de 1907.

Gazette

LES COMITÉS DE DÉLATION
Ils fonctionnent un peu partout dans notre patrie qui fut jadis cependant la terre de l'honneur et de la loyauté. Ils sont des produits directs du régime émissaire et jacobin, et la réédition en plus petit des Comités de salut public, de terreur et de mort.
Les gens qui font ce triste métier n'ont même plus conscience de l'odieux qui peut en ressortir sur leur personne, et se glorifient publiquement de faire profession de délateurs.
Voici, en effet, comment le Comité de Vendays, près de Lestrange (Gironde), s'exprime dans une note publique :
« Le Comité, qui s'est assuré le bienveillant concours de l'administration supérieure, recense et appuie de toutes ses forces, afin de les faire aboutir, toutes demandes ou sollicitations quelconques lui parvenant justes et équitables. Il aura aussi à s'occuper très sérieusement de certaines personnes dont les occupations principales consistent à dépeupler le gouvernement de ses éléments les plus utiles et les plus utiles à son pays. Le Comité adresse un pressant appel à tous les sincères républicains... Nous combattons ensemble pour le droit, la justice et l'émancipation morale de nos concitoyens. »
Combattre pour l'émancipation par la délation ! Quand je vous dis que ces gens-là sont inconscients.
On nous écrit :
« Comment se fait-il que, en vos listes originales de prêtres d'élite ou de conseillers municipaux, vous n'ayez pas donné comme appendices celles de prêtres défrisés, qui ont dû déjà se faire élire ici et là et qui pénètrent de plus en plus, désormais, au sein de nos Conseils municipaux ? »
Excellente idée, en effet, dont nous remercions notre correspondant.
« Nous ouvririons l'appendice dès que l'on voudrait bien nous en fournir la matière. En attendant, voici deux noms à ajouter à la liste des « prêtres élus » : l'abbé Daniel Gougeon, docteur en théologie, chapelain de Notre-Dame de la Reconnaissance, aux Tourelles (Orne), réélu en mai dernier pour la troisième fois ; l'abbé Honoré Méraud, élu pour la quatrième fois au titre de liste et nommé pour le deuxième fois adjoint de Saint-Clement (Deux-Sèvres). »
LA VERRERIE OUVRIÈRE ET LE MACHINISME
La verrerie ouvrière d'Albi, fondée jadis avec tant d'éclat, se trouve en ce moment aux prises avec une difficulté particulière et délicate.
Ses concurrents ont fait installer dans leurs usines des machines à souffler les bouteilles et, sous peine d'être mise en état d'infériorité, la verrerie ouvrière doit en acquiescer à son tour. Elle trouva même, disent ses administrateurs, une machine supérieure à toutes les autres.
Mais si cette machine donne d'excellents résultats au point de vue industriel, elle supprime des bras. Elle devrait même réduire de 50 % le personnel ouvrier.
Les administrateurs se trouvent donc en face de ce dilemme : ou renvoyer le moitié des ouvriers comme d'infâmes et vulgaires patrons, style Jaurès, ou renoncer à la machine et voir la verrerie déperir.
Il y a bien une troisième solution que les administrateurs envisagent, ce serait de voir les commandes doubler d'importance.
Mais il est très probable que les clients de la verrerie vont cesser des bouteilles à plaisir pour la satisfaction d'en commander davantage, et les verriers d'Albi, pour avoir supprimé les patrons, n'ont pas supprimé tous les silecs et toutes les difficultés de leur industrie.
L'ASSASSIN ET LE PLANTON
On se souvient que ces jours-ci un certain Ilnicki tenta d'assassiner le ministre russe à Berne et le blessa grièvement.
Après l'attentat, raconte le journal suisse, l'assassin se rendit au bureau de police pour se constituer lui-même prisonnier.
Il se heurta à un gendarme de planton et lui exposa son cas.
« Venez, lui dit gravement le bon gendarme, ce n'est pas encore l'heure de l'ouverture des bureaux. »

LE SERPENT DE MER

L'assassin alla faire un petit tour de ville et revint s'enquérir si on était disposé à l'arrêter.
Mais Ilnicki n'était pas au bout de ses difficultés.
On manda un juge d'instruction pour le premier interrogatoire : le juge vint ; mais au moment de commencer, on découvrit que ce juge en fonction depuis quatre ans n'avait pas encore prêté le serment exigé par la loi, et il fallut procéder d'urgence à cette formalité.
On voit que les pauvres assasins en Suisse ont vraiment bien de la peine à se livrer à la justice.
LE SERPENT DE MER
Le serpent de mer est en voie de prendre sa revanche de toutes les plaisanteries dont il a été l'objet depuis le jour où, pour la première fois, il apparut dans les colonnes du Constitutionnel.
Il vient, en effet, d'avoir les honneurs de la dernière séance de l'Académie des sciences. M. Giard, membre de la docte assemblée, a donné lecture, à ses collègues, du rapport du lieutenant de vaisseau L'Est, de la Décidie, qui contempla le monstre, dans la baie d'Along.
« Le serpent fut d'ailleurs, à ce moment, la première à signaler le fait en mars dernier. Il ressort de ce document que le monstre a été signalé le 25 février dernier. On vit l'animal se développer sur une longueur d'une trentaine de mètres, plonger à diverses reprises sous le navire, remonter à la surface, rejeter de la vapeur d'eau par les narines, enfin disparaître au bout d'une dizaine de minutes, avant qu'on ait pu le photographier. »
« Sa longueur atteignait environ 35 mètres, sur un diamètre de 3 à 4 mètres dans sa plus grande largeur. »
« Sa peau était noire, semée de taches jaunâtres. »
« Enfin, l'animal nageait en ondulant et plongeait avec une facilité et une vitesse remarquables. »
« Espérons voir bientôt le serpent de mer sortir de la légende pour entrer dans l'histoire naturelle. »

LE BON PLAISIR DE M. CHAMURÉ

Au sujet de l'usage administratif que la magistrature a fait de la loi sur les élections, M. Chamuré, député de la Seine, a adressé au ministre de l'Intérieur, un rapport très intéressant.
« M. Chamuré se plaint de ce que les candidats ecclésiastiques ont été traités avec une injustice et une partialité qui ne se justifient ni par la loi, ni par les principes de la République. »
« M. Chamuré se plaint de ce que les candidats ecclésiastiques ont été traités avec une injustice et une partialité qui ne se justifient ni par la loi, ni par les principes de la République. »

FERMETURE D'UNE CHAPELLE

M. Bernard, juge de paix du canton, Nuis-Saint-Georges, vient de procéder à la fermeture définitive de la chapelle de l'hôtel de ville de Paris. Les habitants de ce quartier ont été avisés par un avis en date du 25 juin 1904.

AUTOUR DES MILLIONS DES CHARTREUX

Les aveux de M. Maillard — Epoque « fait du prince » — Les insinuations de M. Herbaux — M. Millerand sur sa lettre — La disgrâce de M. Lagrange — Quel est le menteur ? — La Commission revient à son point de départ.
« De la déposition de M. Maillard, il résulte que Lepère était en relations d'affaires avec les Chartreux. M. Herbaux en a dit plus que le financier en fuite était en rapports avec certains parlementaires, l'enquête prendra une tournure très intéressante. »
« Tout ce qui touche Lepère revêt un air d'énigme. Il disparaît comme une souris égarée dans les bois d'un château de la haute fantaisie. »
« Ecoutez ce dialogue entre la Commission et le cygne de la faillite : »
« M. Lepère n'est-il pas fait des opérations pour le compte de certains hommes politiques ? »
« Il suit certains de ces hommes politiques n'ont pas signé sur les livres. »
« N'avez-vous pas vu des pièces, des documents ? »
« Un sautoir tendue a été opérée après ma amonition, plusieurs pièces ont été soustraites à mes investigations. »
« La voilà bien le « fait du prince » ! »
« La Commission serait bien inspirée de compléter le dossier de la faillite par celui de l'insinuation de M. Herbaux en a dit plus que pas assez. Comment les mêmes comités saires, qui reprochaient aux Chartreux de procéder par insinuations calomnieuses n'ont-ils pas eu la curiosité de réclamer un peu plus de précision de l'auteur procureur de la République ? »

LA CAVALIÈRE

PREMIÈRE PARTIE
PIÈTRE GADOCHÉ
En vérité il n'était plus temps d'évoquer le mélancolique. Le vent désordonné de la soirée, la musique des haies, l'odeur de la poudre, en veilla plus qu'il ne faut pour remettre le cœur à sa place et réveiller la sotte bumeur endormie. Raoul et ses deux compagnons étaient loin de leur testament : ils avaient chaud au cerveau comme après un dîner de fête.
« En avant ! en avant ! »
On voyait bien que parmi les bandits il y avait beaucoup de soudards. Tontaine et Lapierre, les deux lieutenants de Piètre Gadoché, avaient certes fait preuve d'intelligence dans la disposition de leur petite troupe, qui présentait une demi-lune immobile à l'assaut de nos cavaliers, les deux viles toutes prêtes à se replier en avant pour les envelopper.
Aucun coup de feu n'avait suivi la première décharge générale. Nos cavaliers purent entendre le « voix du lieutenant commandant qui disait : »
« Vallez aux chevaux ! Le roi est le premier ! Ne tuez pas la Cavalière : c'est une seule personne. »
« Mais l'Alain qui l'importait, Raoul, com-

prit que les chevaux dont perlait le bandit étaient ceux de la troupe elle-même. Son regard rapide passa par-dessus l'embuscade et découvrit au pied d'un bouquet de saules, un autre messé noir.
Au moment où la distance dévorée disparut entièrement entre nos amis et la bande, Tontaine cria :
« Feu des pistolets ! Bout portant ! »
Le choc avait lieu. Le déchargé se fit en même temps, mais trop tard. Nos cavaliers, perçant le premier rang comme un pieu entrerait en terre, étaient déjà au centre de la bande et travaillaient comme il faut.
« Feu des pistolets ! répéta Raoul en écartant la corvide d'un grand diable qui sautait sa bricole. Arrière, coquins ! ne touchez pas le roi ! »
Yves, debout sur ses étriers, fendait le crâne épais d'un ancien reître, disant :
« Respect aux dames, pitié ! Ne voyez-vous pas que j'ai le cul ? »
Et René, battant des tocs et de taille comme un furieux, cria :
« Ayez pitié du grand âge de Douglial ! Pas de corbeille gronda Tontaine qu'un revers de Raoul venait de balafra en plein visage, nous sommes joués ce n'est pas le roi ! »
« Et ce n'est pas la princesse ! huria Lapierre, tombant sous un foudroi de la fausse milady. Tuet tue ! »
« Tuet tue ! répéta Tontaine aveuglé par le sang et la colère. »
Son pistolet déchargé fit sauter le crâne d'un des siens. René le sauta aux cheveux et lui plongea sa dague dans la poitrine.
« En avant ! cria Raoul en avant toujours ! »
La demi-lune était percée de part en part, mais le cheval de René s'écroula sous lui.

et le bras d'Yves, fracassé par une balle, tombait inerte à son côté.
« En avant ! En avant ! »
« C'est des éperons tout entiers dans le ventre de cet cheval blessé, Raoul s'élança vers le bouquet de saules. »
« Tontaine, mordait la terre et se débattait convulsivement au milieu d'une douzaine de cadavres, râlant : Tuet ! tuet ! tandis que Lapierre ralliait ses hommes, car il s'attendait à une nouvelle attaque, à revers. »
« Nous ne gagnerons rien avec ces démons ! grondent les bandits découragés ; nous n'aurois pas la prima, le roi nous a échappé. »
« Quatre coups de feu éclairèrent le bouquet de saules : c'étaient Rogue et Salva qui prenaient la fuite, après avoir déchargé leurs pistolets. »
« Aux chevaux ! cria Lapierre avec un blasphème ; ces coquins ne sont abandonnés. »
« Mais il n'était plus temps. Raoul avait déjà eue en selle sur une monture fraîche, et les deux Coullong, taillaient les brides à grands coups d'épée, mettant les restes des chevaux en liberté. »
« En avant ! En avant ! »
« Lapierre était encore à moitié chemlu du bouquet de saules et ses hommes rechargeaient leurs mousquetaux ou courant, quand nos trois cavaliers, faisant volte-face, passèrent au galop devant la front disloquée de la bande, en lâchant la volée de leurs pistolets de fentes. »
« Puts, tourment rond et se mettant à la queue des chevaux qu'ils chassèrent devant eux comme un troupeau, ils agitérent leurs fourreaux en manière d'adieu. »
« Au revoir, Messieurs les coquins ! dit

Raoul. Le roi est loin. Il nous avait envoyés à vous. Nous allons lui porter de vos bonnes nouvelles. »
XII
Des curiosités de Paris et notamment de l'épouse Robom Boer ommesse Mésalrastrat.
Huit jours se sont écoulés et nous sommes à Paris, la grande ville, qui, en vérité, a bien autre chose en tête que le petit roi d'Angleterre et son aventureux voyage. Paris a toujours quelque chose de bizarre, qui fait mode et le rend un peu fou, il ne sera pas sans cela (comme il n'est si spirituellement convaincu), la ville la plus pittoresque du monde.
En 1718, Paris avait la rue Quincampoix, M. Law et la banque du Mississippi ; Paris avait la conspiration de Cellamare, le cour de Sceaux, le duel engagé entre le régent Philippe d'Orléans et les princes légitimes par Louis XIV ; Paris avait les fêtes du Palais-Royal, et Mme de Berry, qui descendait du Luxembourg, entourée d'une garde royale ; Paris avait l'abbé Dubois ; Paris avait M. de Voltaire qui sortait justement de la Bastille ; Paris avait M. d'Argenson, son lieutenant de police, et son voleur en chef, Louis-Dominique Cartouche.
Paris ne manquait donc de rien, sans compter une belle étrangère, qui portait un nom fatal et charmant, lady Mary Stuart de Rothsay, et dont le brillant sourire faisaient, disaient-ils, beaucoup d'impression sur le cœur de ciré du régent. Paris ne savait trop pourquoi elle était là, cette délicieuse Écossaïse ; elle y était, cela lui suffisait. La cour et la ville faisaient foule, pour voir ses cheveux

d'or et ses yeux bleus, à l'Opéra de la cour des Fontaines.
« Paris avait tout cela, dès la vaine aurore de son xviii siècle, et elle était encore en vieillissant, pour tomber du haut-mal à ses dernières heures et se coucher pour finir, épuisé de malpropres convulsions, dans un tas de boue noire et rouge, faite d'ordure et de sang. »
« C'était un matin, vers le fin de ses mois de janvier qui vit le début de notre histoire. Il faisait froid ici comme dans les coupes de Bohème, aux environs de Barle-Duc, et les premières notes du carnaval émettaient dans l'air des épaules montées ou dans de chaudes pelletteries. »
« Dans un hôtel coquet de la rue des Bons-Enfants, qui avait pleine vue sur les bosquets du Palais-Royal, trois jeunes femmes remuèrent à Royales leurs bouquets et les rubans, dans un chatoiement mouillé de neuf fois autour de souriantes peintures. Les trois jeunes femmes étaient une maîtresse courtisane et ses deux aides, qui s'évertuaient d'un commun accord autour d'une quatrième personne appartenant à un même sexe, mais d'une espèce très supérieure à en juger par le respect que lui témoignaient ses compagnes. »
« Nous ne saurions fixer au juste l'âge de cette quatrième personne, dont la rotundité maigre ne pouvait plus s'appeler une taille, et qui portait sur son visage épais une couche uniforme de vermillon le plus éclatant. Ce que nous pouvons dire, c'est qu'elle avait une bouche très souriante, un nez qui ne pouvait plus s'appeler une queue de poisson, et des yeux qui dépassaient les coins des lèvres. Elle paraissait d'yeux fort petits, trop ronds, mais fleurs, hardis, et selon le terme technique du temps, possédant un « assaut ».

« On lui essayait, et avec quel travail ! un robe de lampas rose, lamée de brillante mordorures. Malgré l'heure matinale, elle avait déjà ses cheveux, légèrement crépus et tirant sur le roux, entrecroisés de plumes et de fleurs, des bagues à tous les doigts, et une rivière de diamants ruisselant sur son opulent corsage. »
« Ce que j'aime, Mesdemoiselles, dit-elle avec une voix fûtée qu'elle avait dans le coffre couleur, et un accent german altagnant à l'extrême, c'est la simplicité ! Mettez ce ruban violet à mon épaule droite, je vous prie, et ce ruban bleu de ciel à mon épaule gauche ; C'est simple, savez-vous ? »
« Je crois bien, mesdemoiselles, dit la troisième courtisane, s'écriant à la fois les trois courtisanes. »
« Et j'ai l'air de penser qu'on me remarquera ce soir, ajouta la puissante personne en jetant à sa psyché un regard en coulisse. »
« La courtisane répondit avec une lente révérence : »
« Madame, cela prouvera en faveur du goût de ceux qui auront le plaisir de vous voir. »
« Appelez-moi sans façon Mme la comtesse, dit la grosse personne en plongeant sa main trop poignée au fond du carton qui contenait le ruban. Mon mariage avec mon héros Robom est une mésalliance, comprenez-vous ? »
« Parfaitement, Madame la comtesse. »
(A suivre.)
PAUL FAYAL
(Droits de traduction et de reproduction réservés.)